

UN PROJET INTÉGRÉ AU PLAN DE RELANCE AUTOROUTIER



Signé avec l'État en août 2015, le Plan de Relance Autoroutier prévoit la réalisation de 20 projets sur les réseaux Sanef et Sapn, concentrés sur 5 domaines d'intervention :

- > l'aménagement du territoire
- > la sécurité du réseau
- > la protection de l'eau
- > l'élargissement des voies
- > l'amélioration des services

En contrepartie des 724 millions d'euros investis, le groupe Sanef bénéficie d'un allongement de la durée de ses concessions. Il est de 2 ans pour le contrat Sanef.



À l'échelle de la Région Nord, de multiples projets seront réalisés par Sanef, dans le cadre du Plan de Relance Autoroutier : la création d'une bande d'urgence sur l'A29, l'aménagement de la liaison entre la RN42 et l'A26, la modernisation d'aires de service et de repos, la création de places poids lourds et l'aménagement de places de covoiturage...

Les 4 grands bénéficiaires

du Plan de Relance du groupe Sanef



Sanef, un maître d'ouvrage expérimenté, engagé dans la modernisation de son réseau

Au quotidien, la mission du groupe Sanef est d'exploiter mais aussi de sécuriser, d'entretenir, de valoriser et de développer le réseau autoroutier. Entretien des relations de proximité et favorisant la concertation avec les territoires, il collabore avec les collectivités locales pour mettre en œuvre ses projets, mais également pour accompagner et dynamiser le développement des régions.

➔ *L'aménagement de la liaison RN42 – A16 témoigne de l'engagement de long terme du groupe et de sa capacité à investir pour des solutions pérennes contribuant au développement des territoires.*

Qu'est-ce qu'une concertation réglementaire ?

Cette concertation est organisée par la Préfecture du Pas-de-Calais. Elle intervient à l'issue des **études préliminaires** qui permettent de dessiner les grandes lignes du projet à soumettre au public. Elle pose un cadre pour échanger sur le projet et connaître les avis et les propositions de l'ensemble des publics.

Les avis formulés seront synthétisés dans un **bilan de concertation** qui permettra d'alimenter la suite des études. L'avis du public sera de nouveau sollicité au moment de **l'enquête publique**.

Pour vous informer et vous exprimer sur le projet du 29 octobre au 30 novembre 2018

Un dispositif complet vous permet de participer à la concertation :

- **Un dossier présentant le projet et un registre**, mis à disposition du public à la mairie de Saint-Martin-Boulogne (62) aux dates et heures d'ouverture au public.
- **Deux rencontres en mairie** de Saint-Martin-Boulogne (313 route de Saint-Omer) seront organisées, les mercredi 7 novembre et vendredi 23 novembre de 14h à 17h30.
- **Le site internet www.planderelance.sanef.com** et le formulaire de contact en ligne.
- **La Ligne Info Projets** ouverte du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h.

0 806 800 036 Service gratuit + prix appel

- **Par courrier :**
Sanef
Direction de la construction - Site de Senlis
Concertation publique RN42 – A16
BP 50 073
60304 SENLIS CEDEX
- **Par e-mail :** amenagementRN42-A16@sanef.com



Aménagement de la liaison RN42 – A16

Concertation publique
du 29 octobre
au 30 novembre 2018

La RN42 constitue un lien routier structurant pour les déplacements dans le Boulonnais et, plus largement, dans le Pas-de-Calais.

Sanef souhaite améliorer les liaisons entre l'A16 et la RN42 et proposer des accès plus fluides vers les zones d'activités locales.

Le projet consiste à aménager le diffuseur de Saint-Martin-Boulogne entre l'A16 et la RN42 pour résorber une partie des problématiques locales de trafic.

Une concertation est organisée par la préfecture du Pas-de-Calais pour permettre à tous de s'informer et de donner son avis sur le projet.



OFFRIR UNE MEILLEURE CONNEXION ROUTIÈRE

Le projet d'aménagement de la liaison RN42 – A16 prévoit d'aménager :

- une nouvelle bretelle de sortie directe depuis l'A16 sud dédiée aux flux vers la RN42 à l'est,
- une nouvelle bretelle d'entrée vers l'A16 Sud depuis le giratoire de la RD341 à l'ouest, à proximité de la zone d'activités de Montjoie,
- les infrastructures existantes sur l'A16 dont son pont entre les deux giratoires, la RN42 et la RD341E pour accueillir ces deux nouvelles bretelles.

+ Fluide

À terme, une connexion plus fluide de la RN42 au réseau autoroutier et un confort de circulation renforcé sur l'A16 en provenance et à destination de Paris.

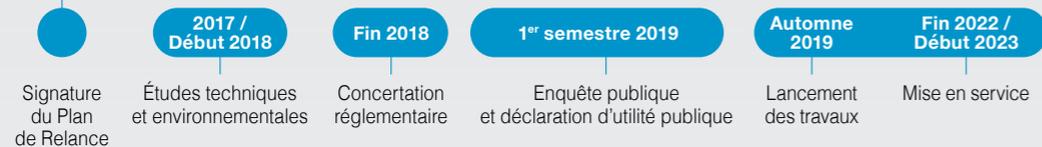
Le projet permettra d'améliorer le fonctionnement de cette zone fortement empruntée en **réduisant les traversées des giratoires situés à l'est et à l'ouest de l'A16**, à l'origine de remontées de files sur l'A16, la RN42 ou la RD341.

Le calendrier du projet* et son financement

Sanef, concessionnaire de l'A16, est le maître d'ouvrage qui finance et réalise le projet.

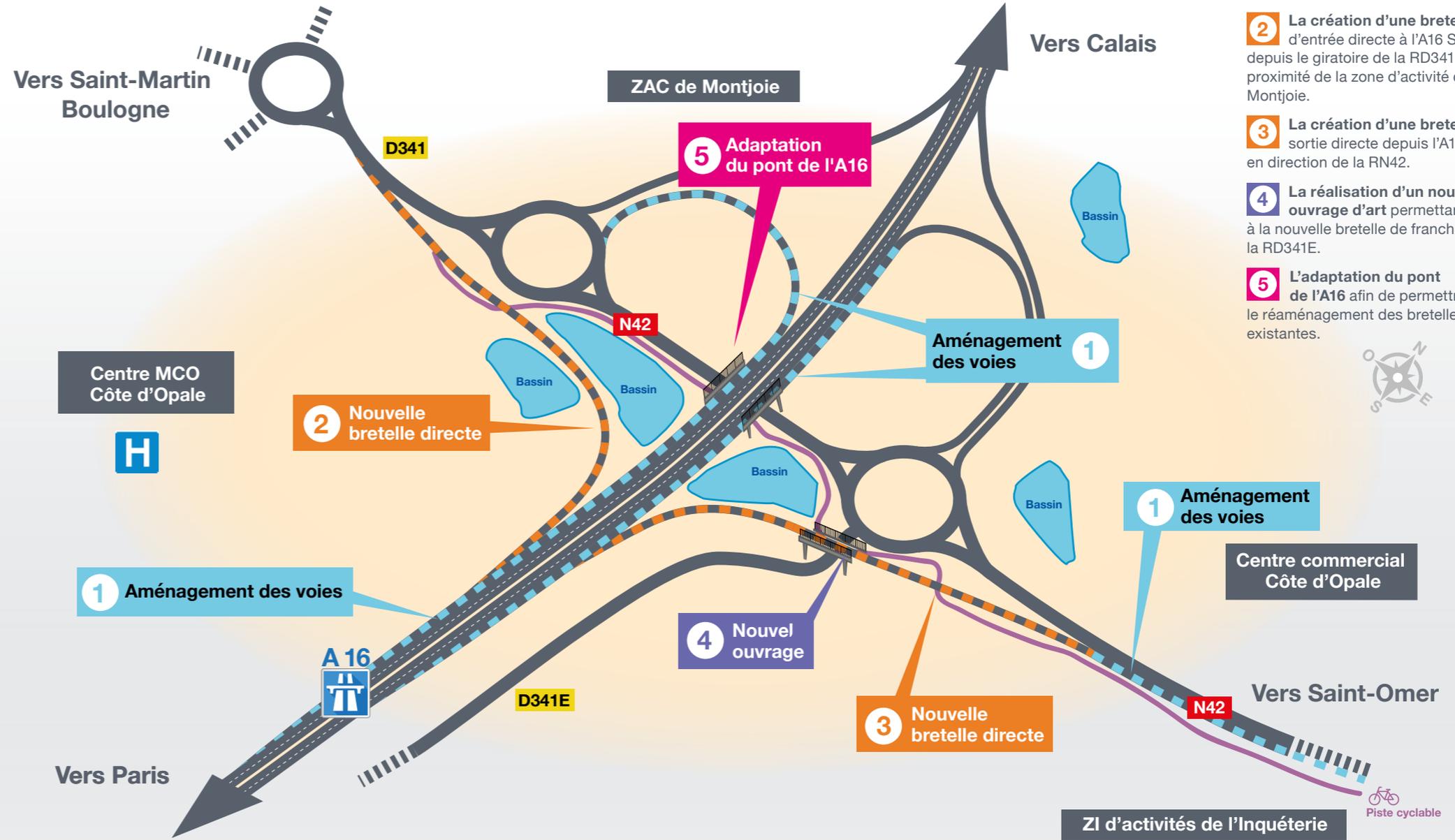
Sanef investit **15 M€ HT** pour l'aménagement de la liaison RN42 – A16.

Août 2015



* Sous réserve de l'obtention des autorisations administratives et des aléas des travaux.

LE PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA LIAISON RN42 – A16 PRÉVOIT 5 INTERVENTIONS



- 1 L'aménagement de la voirie,** de part et d'autre de l'A16 Sud, et notamment de l'ouvrage existant au-dessus de la RN42, ainsi que sur la RN42 Est en direction de Saint-Omer.
- 2 La création d'une bretelle** d'entrée directe à l'A16 Sud depuis le giratoire de la RD341 à proximité de la zone d'activité de Montjoie.
- 3 La création d'une bretelle de** sortie directe depuis l'A16 Sud en direction de la RN42.
- 4 La réalisation d'un nouvel ouvrage d'art** permettant à la nouvelle bretelle de franchir la RD341E.
- 5 L'adaptation du pont de l'A16** afin de permettre le réaménagement des bretelles existantes.

